AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-65 000894

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement annuel 15 F.

Supplément n°2 au Bulletin 55 — 1965 - 11

- AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER :

Les projections d'ascospores continuent alors que de nouvelles taches sont en cours d'apparition. Ces sorties vont d'ailleurs se poursuivre presque sans interruption jusqu'à la fin du mois.

En conséquence, appliquer d'urgence un nouveau traitement soigné, le temps demeurant toujours très incertain.

VIGNE

BLACK-ROT :

Les projections des germes hivernants deviennent sérieuses alors que la vigne commence à être bien réceptive. Il est donc conseillé d'effectuer un traitement soigné sur toutes les vignes ayant subi des attaques de quelque importance au cours de l'année 1964.

MILDIOU :

Actuellement les oeufs d'hiver sont encore assez éloignés de leur stade de maturité. Il est donc inutile de traiter pour l'instant. Attendre un prochain bulletin.

- INFORMATIONS -

ARAIGNÉES ROUGES :

Dans les vergers envahis par les araignées rouges (espèce Panonychus Ulmi) il y aurait lieu d'intervenir une nouvelle fois dans les jours à venir, en raison de l'échelonnement très marqué des éclosions qui sont d'ailleurs non encore terminées, parfois.

Respecter la législation concernant la protection des abeilles.

TAVELURE DU PECHER :

Les conditions climatiques actuelles demeurent favorables au parasite. Continuer à assurer la protection dans les vergers atteints en 1964.

VIGNE

VERS GRIS :

Il est signalé des dégâts de vers gris en différents endroits de la Circonscription, notamment dans le vignoble du Tarn.

On s'en aperçoit en constatant la destruction des jeunes bourgeons qui sont rongés. Les responsables de ces attaques ont une activité nocturne; durant le jour on peut les trouver en grattant la couche superficielle du sol, parfois assez loin

P/5 8

du pied du cep entre les rangs.

La lutte consiste :

- soit à pulvériser un produit à base de D.D.T. à raison de 600 à 800 grammes par hectolitre d'eau, d'une spécialité titrant 50 % de matière active,

- soit à épandre le soir au pied des souches des appâts constitués avec :

- son : 100 Kgs.

- H.C.H. quantité nécessaire pour avoir 1 Kilo de matière active.

ou Aldrine	 2	"	"	"
ou Chlordane	 5	"	"	"
ou Dieldrine	 0,400		"	"

Humecter le son avec une quantité d'eau suffisante pour " le friser " (60 à 80 lit.) et épandre à raison de 80 à 100 Kgs à l'hectare.

/ N O T A /

LYDA DU PECHER :

Nous apprenons que des pontes de Lyda, nombreuses, ont été déposées dans certains secteurs, probablement dès à partir du 21. En raison du temps actuel, la durée d'incubation risque d'être assez longue; les éclosions devraient donc commencer à se produire dès les premiers jours du mois de Mai.

Appliquer à ce moment là un produit à base soit de D.D.T, soit de Parathion, soit d'Azinphos.

TOULOUSE le 26 AVRIL 1965

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles;

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi.
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX